

Paris, 25 septembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET GRAND PARIS SUD S'ENGAGENT EN FAVEUR DU LOGEMENT DES SALARIÉS**

**Le 25 septembre 2018, Marie-Christine OGHLY et Jean-Jacques PEROT, respectivement Présidente et Vice-président du Comité régional Action Logement Ile-de-France, et Francis CHOQUAT, Président de l'Agglomération Grand Paris Sud officialisent leur partenariat lors de la signature de la convention cadre pour le logement des salariés.**

Grand Paris Sud a engagé une politique de redynamisation de son attractivité territoriale et résidentielle. Conformément à sa volonté de poursuivre son fort développement économique, l'agglomération a décidé de renforcer un environnement favorable aux entreprises et aux salariés. L'agglomération s'est par ailleurs engagée dans une dynamique de restructuration de ses quartiers prioritaires (NPNRU) et impulse une politique de rééquilibrage social à l'échelle de son territoire (Conférence intercommunale du logement).

Pour sa part, Action Logement, partenaire historique depuis 60 ans, œuvre pour faciliter l'accès au logement des salariés pour favoriser l'emploi. Grâce à son organisation de proximité, Action Logement a engagé une dynamique partenariale au cœur des territoires afin d'innover et de co-construire de nouvelles solutions adaptées aux enjeux et aux spécificités locales.

Pour **Stéphane Raffalli, Vice-président en charge de l'aménagement, de l'habitat et des grands projets** : « *Le travail que nous menons avec Action Logement illustre parfaitement la politique de notre agglomération en matière de logement. Elle témoigne de notre volonté commune de renforcer l'attractivité du territoire, tant pour les salariés que pour les entreprises. Elle vise à la fois à répartir l'offre de façon équilibrée et diversifiée et à favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain* ».

Dans le cadre de cette convention, des axes clés sont définis sur deux ans (2018-2020) permettant d'articuler des actions de terrain et un travail partenarial :

**1. Partager un diagnostic et une expertise pour une meilleure connaissance des besoins et développer une offre adaptée.**

Les actions s'appuieront sur des études et diagnostics experts qu'Action Logement et Grand Paris Sud vont mener de concert avec les acteurs locaux de la Communauté d'agglomération, le territoire, les entreprises et les salariés, favorisant une meilleure connaissance des besoins en matière de logement.

**2. Renforcer le lien emploi-logement.**

Trois cœurs de cible ont été identifiés comme prioritaires : le logement des jeunes, le logement intermédiaire et l'accès sociale à la propriété. Une attention particulière sera portée pour réduire les déplacements domicile-travail notamment auprès des nouveaux salariés qui n'habitent pas dans l'agglomération.

### **3. Favoriser la mixité sociale à travers le patrimoine immobilier et le renouvellement urbain.**

Les actions, les aides et services d'Action Logement permettront de favoriser les équilibres sociaux à travers une stratégie de restructuration urbaine globale engagée par Grand Paris Sud au travers de ses 9 projets de renouvellement urbain (PRU) en cours de réalisation ou d'élaboration, en lien également avec les nombreuses filiales immobilières (ESH) présentes sur l'agglomération.

*« Notre partenariat avec Action Logement est au service des salariés et des entreprises. Il fait partie de notre stratégie de développement économique qui, au-delà des seules implantations de sociétés, accompagne ces salariés et ces entreprises dans tous les domaines de leur vie locale »* explique **Michel Bisson, Président délégué en charge du développement économique.**

#### **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement

#### **À PROPOS DE GRAND PARIS SUD**

Créée en 2016, l'Agglomération Grand Paris Sud regroupe 24 communes des départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Grand Paris Sud compte 343 000 habitants, plus de 138 000 emplois et 20 000 étudiants, inscrits dans l'un des 14 établissements d'enseignement supérieur. Grand Paris Sud est un important pôle économique qui comprend sur son territoire de nombreuses grandes entreprises parmi lesquelles Safran-Snecma et le biocluster Genopole, premier pôle européen santé et innovation. L'Agglomération a notamment pour missions : l'aménagement du territoire, le développement économique, le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, le développement des transports, la gestion des équipements culturels et sportifs, la collecte et le traitement des ordures ménagères, le traitement, la protection et la distribution de l'eau.

Plus d'informations sur : [www.grandparissud.fr](http://www.grandparissud.fr) - @grandparissud

#### **Contacts presse**

##### **Action Logement**

Communication Ile-de-France : Nathalie Gourlin – 01.71.72.23.52 / 06.89.04.68.89 – [nathalie.gourlin@actionlogement.fr](mailto:nathalie.gourlin@actionlogement.fr)

##### **Grand Paris Sud**

Jeanne Rebuffat – 01.69.9157.13 – [j.rebuffat@grandparissud.fr](mailto:j.rebuffat@grandparissud.fr)